



CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA TENUE D'UNE SPÉCIALE D'ÉLEVAGE (*modèle*)

La présente convention se conforme au « guide pratique des spéciales d'élevage » et les signataires s'engagent à en suivre les différentes étapes.

Dénomination de la manifestation :

Lieu :

Date :

Club organisateur de l'exposition féline :

Club de race organisateur de la spéciale d'élevage :

Races concernées :

Entre ces clubs félines, représentés respectivement par leurs présidents :
..... et ,
il est convenu ce qui suit :

Obligations communes :

- Les deux clubs choisissent d'un commun accord le(s) juge(s) suivant(s) pour réaliser la spéciale :
.....
- Les deux clubs s'engagent à offrir aux propriétaires des chats lauréats de la spéciale d'élevage des cadeaux à l'occasion :
 - des Best in Show
 - des 3 classes supplémentaires des spéciales d'élevage
 - des meilleurs de 1 à 10selon la répartition suivante :
Club organisateur : cocardes : ; trophées/cadeaux :
Club de race : cocardes : ; trophées/cadeaux :
- Pour les besoins de communication (affichage, site, catalogue...), le club organisateur :
 - demande au club de race de lui fournir des photos (de qualité professionnelle)
 - consulte le club de race sur un choix de photos (de qualité professionnelle)

Obligations du club organisateur :

- Le club organisateur accorde aux adhérents du club de race ou aux exposants de la spéciale, un tarif préférentiel :

NON OUI Tarif accordé :

- Le club organisateur s'engage à envoyer au club de race la liste détaillée des chats tels qu'inscrits (exposants, détails des chats), selon la fréquence suivante :

.....

puis la liste définitive en même temps que le pré-catalogue envoyé au LOOF.

- Le club organisateur réserve un espace dédié et le temps nécessaire à la réalisation de la spéciale d'élevage dans toutes ses composantes de la manière suivante :

.....

.....

.....

- Le déroulement de l'ensemble des jugements est sous la responsabilité du club organisateur, qui permet un déroulement technique optimal de la spéciale d'élevage du club de race.

En option (cocher la case) : Un classement complémentaire de 1 à 10 (ou moins selon l'effectif) des meilleurs chats, sans distinction de catégorie ni de sexe, sera effectué par les juges dédiés.

Obligations du club de race :

- Le club de race s'engage à mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour obtenir l'effectif requis, à savoir chats, avant la date de clôture des engagements.
- Si cet effectif minimum de chats n'est pas atteint, la spéciale d'élevage est requalifiée en spéciale de race classique, et le club de race s'engage à en informer le LOOF et les exposants.

Pour le club organisateur,
lu et approuvé,

le

.....

Pour le club de race,
lu et approuvé,

le

.....